

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 09

Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 08 mars 2024

Convocation affichée le : 08 mars 2024

Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Jean-Pierre BATAIS — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Virginie ROBIUO donne pouvoir à Céline ROUVRAIS, Dominique ABALAIN donne pouvoir à Jean-Pierre BATAIS, Nadine CORBEL donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON, Claude PAPADOPOULOS donne pouvoir à Christian DARTOIS

Absent : Franck SAMSON

Marie-Hélène BRANDILLY a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2024/21	Convention de location entre la Commune de SAINT-THUAL et le SIGEHPAD SAINTDOMITHAL
---------------------------------	--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une convention de location a été signée entre le CCAS de SAINT-THUAL et le SIGEHPAD SAINTDOMITHAL le 18 juillet 2022, délibération 2022/06.

Suite à la dissolution du CCAS, délibération 2023/86 du 13 décembre 2023, il convient de résigner cette convention avec la Commune de SAINT-THUAL.

Après présentation de cette convention au Conseil Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer ce document.

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Autoriser le Maire à signer la convention de location

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Marie-Hélène BRANDILLY